

CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du mercredi 23 mai 2007

Présidence de Monsieur Marc ZOLLIKER

Concerne : Préavis 09/2007 ARRETE D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2007

LE CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

- vu la loi sur les impôts communaux du 5 décembre 1956,
- vu le préavis municipal N° 09/2007 du 18 avril 2007,
- entendu le rapport de la Commission des finances,

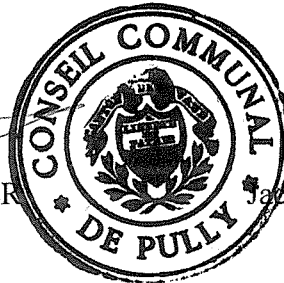
adopte

- l'arrêté d'imposition pour l'année 2007 tel qu'il est présenté par la Municipalité et annexé au préavis.

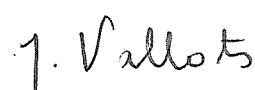
Pour le BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

Le président


Marc ZOLLIKER



La secrétaire


Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 27 mai 2007/jv